



COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

La Municipalité de Terrasse-Vaudreuil réaffirme son engagement envers la nature

Terrasse-Vaudreuil, le 21 août 2026 – La Municipalité de Terrasse-Vaudreuil annonce qu'elle se dissocie de la Déclaration des droits des arbres, considérant que le nouveau cadre imposé par la Compagnie des Papillons Bleus limite la flexibilité nécessaire à la mise en œuvre d'initiatives adaptées aux réalités et aux aspirations de notre territoire.

Cette décision ne remet aucunement en question notre profonde conviction et reconnaissance de l'Arbre comme une entité vivante méritant le respect, la protection et la reconnaissance de ses droits fondamentaux, notamment son droit à la vie, à la croissance naturelle et à la régénération.

Animée par la volonté de renforcer le leadership citoyen et de soutenir les démarches portées par le Comité de l'environnement, la Municipalité souhaite désormais développer une vision plus vaste et plus intégrée de sa Nature.

Cette approche holistique vise à protéger l'ensemble des écosystèmes qui façonnent la richesse de Terrasse-Vaudreuil : sa forêt majestueuse, ses eaux vivantes, ses milieux humides précieux et l'extraordinaire biodiversité qui habite ce territoire.

Parce que protéger un Arbre, c'est aussi protéger la forêt qui le nourrit, l'eau qui l'abreuve et le vivant qui l'entoure, Terrasse-Vaudreuil choisit de porter une vision rassembleuse et inspirante, à la hauteur de la beauté et du caractère exceptionnel de son territoire.

Terrasse-Vaudreuil : un territoire vivant, une responsabilité partagée, un avenir à préserver.

-30-

Source et information :

M. Michel Bourdeau, maire

Municipalité de Terrasse-Vaudreuil

514 453-8120, poste 221

info@terrasse-vaudreuil.ca